



Communiqué de Presse
Signature de la convention de Bénévolat
UBCI -TAYSIR Conseil

L'UBCI et TAYSIR Conseil, ont signé le vendredi 19 décembre 2014 au Siège de l'UBCI, une convention de partenariat relative au bénévolat de compétence.

Dans le cadre de la politique du Groupe BNP Paribas en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) l'UBCI ambitionner de faciliter l'accès au micro crédit en améliorant les compétences et pratiques entrepreneuriales des jeunes et ce par le biais d'une formation et d'un accompagnement régulier des micro entrepreneurs.

En 2013, l'UBCI avait participé au lancement de **TAYSIR Microfinance** en collaboration avec **l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) International**.

Sur introduction de Micro Finance Groupe, l'UBCI a accompagné l'**ADIE International**, partenaire historique du **Groupe BNP Paribas** et acteur international de Microfinance, dans son projet d'implantation en Tunisie associant des partenaires Institutionnels locaux et internationaux de référence.

TAYSIR Microfinance ambitionne de combiner rentabilité et performance sociale en favorisant l'inclusion financière, économique et sociale des micro-entrepreneurs implantés notamment dans les zones rurales de la Tunisie.

Par ailleurs et dans le but de maximiser les chances de réussite des projets financés, **ADIE international** a créé une structure d'accompagnement aux micro-entreprises, dénommée **TAYSIR Conseil** présidée par M. Abderrazak ZOUARI. La mission de **TAYSIR Conseil** est de favoriser l'inclusion financière, économique et sociale des petits acteurs économiques, en contribuant ainsi au développement local, à la réduction de l'exode rural et de l'émigration des jeunes.

Dans ses agences situées à Tunis, au Kef, Béni Khalled et à Siliana, l'association assure un suivi rapproché et gratuit des promoteurs de projets qui se décline en formation et en coaching personnalisé afin de favoriser l'autonomie des micro-entrepreneurs et d'assurer la pérennité des projets.

A travers cette convention, l'UBCI s'engage à :

- **Une mobilisation interne de ses collaborateurs pour promouvoir le bénévolat de compétence**

Les Bénévoles UBCI en activité ou retraités, dans le cadre d'une charte définissant les conditions d'exercice de leur mission, assureront l'animation de formations (développement personnel, commercial et financier), le coaching individuel des porteurs de projet ou entrepreneurs déjà en activité et la participation à des jurys de fin de formation du programme Afkar Chabab.

Ils pourront aussi effectuer des formations aux équipes de Taysir Conseil et Taysir Microfinance.

Taysir Conseil et l'UBCI pourront également mener des actions communes de sensibilisation à la création d'entreprise en direction des jeunes porteurs de projet



- **L'encouragement à la création d'entreprise**

Pour répondre localement à tous les besoins des micros entrepreneurs, l'UBCI mobilisera son réseau à proximité des agences de TAYSIR Conseil, pour faciliter l'accès des porteurs de projet, notamment les jeunes, à l'accompagnement de TAYSIR Conseil et au financement par un microcrédit de TAYSIR Microfinance. Il s'agit de promouvoir les initiatives locales et de répondre à tous les besoins des micros entrepreneurs. Cette démarche vise à identifier les projets relevant du secteur de la microfinance afin de les orienter vers TAYSIR Conseil en vue de bénéficier d'un appui au montage des projets avant de prétendre à un microcrédit.

Cette initiative illustre la volonté de l'UBCI d'élargir son implication en matière **RSE** et son intérêt pour accompagner un projet appuyé par la Commission Européenne, l'Agence Française de Développement ainsi que Danone Ecosystème, dont l'activité est fortement soutenue par le **Groupe BNP Paribas** dans le Monde.

A propos de Taysir Conseil

Taysir Conseil, ONG de droit tunisien à but non lucratif, a lancé ses opérations en juin 2014 avec 4 agences : Tunis, Béni Khalled, Kef et Siliana. Taysir vise prioritairement les zones rurale et les quartiers populaires du grand Tunis.

Taysir Conseil s'articule avec les activités de Tasyir Microfinance, 1^{ère} institution de microcrédit agréée pour proposer un dispositif de microcrédit accompagné et intégré dans le but de financer et accompagner tout type d'activité économique, avec une orientation vers les jeunes et les femmes porteurs de projets ou en activité.

A ce jour, Taysir a financé plus de 900 personnes et accompagné 600 d'entre eux. Taysir lance cette semaine son programme Afkar Chabab pour aider les jeunes diplômés à créer leur propre emploi et leur microentreprise.

Pour aller vers ses clients, Taysir se développe grâce à ses agences mobiles, le mobile banking et les nouvelles technologies. Des équipes de jeunes conseillers sont à la disposition des microentrepreneurs et des porteurs de projet pour les orienter et les conseiller.

Numéro national 29 500 500
Facebook : /TaysirMF
www.taysirmicrofinance.com

Contact presse Taysir Conseil :

Myriam Khammassi – 29 500 507 – myriam.khammassi@taysirmicrofinance.com
Rachid Abidi - 29 500 502 – rachid.abidi@taysirmicrofinance.com

A propos de l'UBCI

Née en 1961, l'UBCI dispose aujourd'hui d'un réseau de 111 Agences et 123 GAB opérant au cœur même des principaux centres économiques de la Tunisie.

L'UBCI offre une large gamme de produits et de services à l'attention de sa Clientèle de Particuliers et de Professionnels couvrant leurs différents univers de besoins en matière de banque au quotidien, de financement de projets, de bancassurance et de gestion patrimoniale.



Ambitionnant d'être la Banque d'un monde qui change, l'UBCI s'est également positionnée sur le marché des Tunisiens à l'Étranger ainsi qu'auprès des Jeunes avec des offres dédiées.

Au service également de ses clients Entreprises et Institutionnels, l'UBCI se démarque notamment par le biais de ses équipes spécialisées dans le domaine du cash management, des activités de marchés, de la banque d'affaires, du commerce international et de l'ingénierie financière.

Certifiée ISO 9001 pour ses activités à l'International depuis 2002 (virements internationaux, crédits documentaires et remises documentaires), l'UBCI est depuis 2012 également certifiée ISO 9001 pour ses activités monétiques (gestion des cartes, gestion des GABs et gestion des réclamations).

L'UBCI apporte également une attention particulière aux questions de Responsabilité Sociale et Environnementale.

*Vous avez besoin d'une information, n'hésitez pas à contacter le Centre de Relations Clients au **70 000 050** ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 15h.*

Contact presse UBCI :